

## CRISE ECONOMIQUE DES PAYS DU SUD ET COVID

D'après les travaux de Lison REHBINDER,

Chargée du Plaidoyer Financement du développement au CCFD-Terre solidaire

Document interne à ne pas diffuser

### Notes additionnelles au schéma de la carte mentale

**Une crise sanitaire qui déclenche une immense crise économique au Sud** : Propos susceptibles d'évoluer ; la crise ne fait que commencer.

**Un développement compromis** : Causes et conséquences différentes suivant les régions du monde. Conséquences sur les recettes financières des états avec multiplicité de facteurs, situation très complexe.

**Chute des prix des matières premières** : Les pays à économie exportatrice et peu diversifiée, mise en péril du tissu économique et des revenus de l'Etat. 102 pays dépendants des matières premières (CNUCED). Chute spectaculaire des prix du gaz et du pétrole : pétrole, taux en négatif, du jamais vu, annonce incroyable. Métaux, Cu Zn, et minerais chute drastique des cours. De façon moindre pour les produits agricoles (coton par ex.).

**Vague inédite de retraits de capitaux** : Rapatriement brusque des avoirs et investissements des pays émergents : 60 milliards \$ entre janvier et fin mars (source IIF), 2 fois plus qu'en 2008 (crise financière) ; FMI : la + grande sortie de capitaux jamais enregistrée.

**Chute attendue des recettes fiscales** : Rapatriement des avoirs des investisseurs. Les marchés européens et chinois fermés ont stoppé net les exportations. Pour les économies exportatrices, fermeture des débouchés. Chute de la consommation par les citoyens. Arrêt du tourisme : effondrement des recettes fiscales (TVA, IS). L'Union Africaine : l'Afrique perte de 20 à 30% des recettes fiscales.

**Hausse des taux d'intérêts des emprunts** : Concernant l'emprunt auquel ont recours la plupart des Etats pour augmenter leurs ressources.

**De nombreux états en situation financière dramatique** : A très CT, situation financière dramatique des Etats, démunis de leurs moyens habituels.

France : prévision d'impact de la baisse du PIB sur les dépenses publiques, baisse de 10 à 15%.

**Des conséquences économiques et sociales de grande ampleur** : Ampleur et durée inconnue.

**Baisse des transferts d'argent par les expatrié(e)s et migrant(e)s** : Transferts vers leurs familles en chute ; dans certains pays, c'est le 1er flux d'investissement. Ampleur et durée inconnue. Fragilisation de communautés entières.

**Arrêts d'activités, faillites d'entreprises** : Multinationales : chaînes de la valeur à l'arrêt. Marché national : chute des demandes. Arrêt d'activités, faute de salarié. Une part importante de l'activité des pays du Sud sur un rythme journalier et dépendante de l'économie formelle. 1,6 milliards de personnes pourraient perdre leur emploi ou salaire (OIT) : Estimation provisoire qui ne cesse de s'aggraver.

**Basculement de millions de personnes dans la pauvreté ? Accès limité à l'alimentation et à la santé** : Impact négatif sur la sécurité alimentaire et sanitaire (soins impossibles en pleine pandémie).

**Les femmes, 1ère victimes** : D'après de nombreuses enquêtes : les femmes particulièrement exposées à la pandémie dans les secteurs mobilisés : soignantes, caissières.... Accès limité à l'emploi, travail de soin sans rémunération, arrêt des

écoles, soins aux aînés, augmentation des violences domestiques, crise alimentaire, fiscalité injuste. Les femmes, victimes principales, plus précaires et sans protection sociale pour garantir revenu et accès aux soins.

**Le renforcement des inégalités** : Inégalités structurelles : les + pauvres exposés au COVID, ne se font pas soigner, sont + vulnérables, avec aggravation en cas de maladie chronique (cf. surmortalité des Afro-Américains).

**Quid du système de santé et de la protection sociale ?** L'efficacité de l'organisation des services publics de santé vers la population fera toute la différence / propagation de la pandémie.

**Quid du soutien à l'activité économique ?** Financement chômage partiel, prêts garantis, capitalisations, commandes publiques.

**Organisation des activités essentielles** : Commandes et production de masques, matériel de santé, maintien des filières agricoles. Après pandémie : organiser un modèle économique juste, dans le respect des limites planétaires.

**Des services publics déjà affaiblis : Libéralisation des services publics (pression des Institutions Financières Internationales)** ; Vastes réformes de libéralisation voulues par les IFI, le FMI : affaiblissement des services, accès réduit à la santé. Seulement 50% de la population avait accès aux soins en 2017 d'après l'OMS. Nb dérisoire de respirateurs en réanimation dans certains pays.

**Capacités budgétaires restreintes** : Conséquence de réformes libérales antérieures en lien avec les politiques d'ajustement structurel qui n'ont pas montré leur efficacité pour développer une économie au service des droits humains.

**Réformes fiscales régressives et course au moins disant fiscal** : Avec baisse des impôts sur les acteurs les plus riches.

**Hausse des flux financiers illicites** : En hausse depuis 10 ans et privant de ressources les États au moment où ils doivent faire face au choc économique.

**Érosion des capacités de l'État dans ce modèles de développement** : La crise montre les limites de ce modèle de développement qui entrave les capacités étatiques de protection et de redistribution.

**Recours au crédit international** : Banques, Fonds d'investissements, négociants en matières 1ères. en énergie, rentiers multiples, peu coordonnés.

**Institutions financières / Internationales (IFI) - dette multilatérale / Régionales** : FMI, Banque Mondiale dénommés "Prêteurs en dernier ressort". Demande de droits de tirages spéciaux qui divise les grands pays du FMI.

**Obstacle majeur au développement ; Détournement des ressources publiques vers le remboursement de la dette** : Autant de privation de financement de politiques sociales nécessaires au respect des droits humains. Tchad 2018 : 18% des revenus publics consacrés au remboursement de la dette et chute de 35% des dépenses publiques.

**Forte dépendance / ext., autonomie politique, économique de nbx pays confisquée (FMI, créanciers privés)** : Application des prescriptions du FMI. Influence des créanciers privés sur les marchés. Besoin de devises étrangères pour rembourser.

**Témoigne d'une injustice des rapports N / S : responsabilité des prêteurs jamais reconnue** : En situation de surendettement et de crise, les processus d'allègements et de restructuration continuent de donner le pouvoir aux prêteurs. Injustice extrême avec des prêts accordés à des dictateurs et remboursés par les populations. Les états continuent de s'endetter à des taux insoutenables parfois pour rembourser leurs créanciers. Droits humains ignorés dans les analyses de soutenabilité de la dette. Pas de mécanisme de restructuration qui permette d'associer créanciers et créanciers ; les créanciers, notamment publics, persistent à défendre des espaces restreints de protection de leurs intérêts financiers (Club de Paris).

**Crise majeure de la dette des années 1980 ; Allégements et annulations consenties pour les pays les plus pauvres.**  
Assortis de conditionnalités.

**Recours amplifié à l'endettement privé pour certains États :** Beaucoup d'États se sont tournés vers des prêteurs privés pour des nouveaux prêts : créances à 44% du stock de la dette des PEVD contre 10% en 90. Les grands prêteurs bilatéraux continuent de prêter massivement aux pays les plus avancés et émergents. : créances 15% en 2017 contre 36% en 2000 aux PEVD.

**Prêteurs émergents (Chine) bousculant le paysage :** La Chine détient 25% des dettes bilatérales pour les pays à faible revenu. L'entrée de la Chine crée une concurrence accrue et provoque des difficultés de coordination entre les puissances prêteuses.

**Remboursement de dette en hausse :** Stock total de la dette a plus que doublé entre 2007 et 2017.  
+ 50% de remboursement entre 2012 et 2017.

**Nombreux pays déjà en « crise » : des pays les plus pauvres à des pays émergents :** 122 pays en situation critique en 2019. Actuellement plusieurs pays en cessation de paiement : Liban, Argentine.

**Crise économique du COVID : crise de la dette imminente de certains pays, risques de faillite. Situation évolutive à très court terme :** Impossibilité mécanique de nbx états à rembourser la dette. Incertitude d'accès à de nouveaux emprunts. En parallèle, priorité doit être donnée d'orienter leurs ressources au soutien des citoyens et de leur économie.

**Appels de chefs d'États et d'institutions internationales à des moratoires et allégements :** La CNUCED et le FMI ont très rapidement alerté sur la situation grave pour ces pays et périlleuse pour l'économie mondiale.

**Suspension de dette de 8 mois par les créanciers bilatéraux pour 77 pays :** Mais une dette à rembourser dans les 4 ans !

**Annonces contradictoires de la France :** Annulation de dette annoncée par E. Macron, aussitôt contredite par B. Lemaire qui parle de suspension de dette.

**Mobilisation : 200 ONG avec le CCFD appellent au Jubilé d'annulation de dette 2020 :** Avec le CCFD et certains de ses partenaires, la Plateforme Dette et Développement. Mouvement renforcé au N et au S. Stratégie et priorités communes.

**Se protéger des créanciers privés et fonds voutours :** Protéger davantage les États de comportements spéculateurs de fonds privés.

**Créer un mécanisme ONUien de restructuration, solution durable de sortie de la spirale :** Avec le soutien renouvelé du secrétaire général de l'ONU. Seul espace de négociation universelle et égalitaire.

**Volonté de réaffirmer le rôle central du Club de Paris ?** Les négociations avec l'OCDE avantagent les pays riches.

**Une solution clé, la lutte contre l'évasion fiscale et l'injustice fiscale :** Travailler sur les modalités qui empêchent les pays du sud d'avoir leur politique publique en berne. Ne pas nuire avant d'aider : lutter contre la dette et l'évasion fiscale.

**Course au moins disant fiscal et régressivité des systèmes fiscaux :** Depuis plusieurs années, les États sont rentrés dans une logique de concurrence qui grève leur budget public et les met dans l'incapacité de jouer un rôle protecteur et redistributif.

**La course au moins-disant fiscal : taux moyen de l'IS 0% en 2052 ? (Eurodad, 2017) :** En 1980, taux de l'IS moyen : 40% En 2022, taux moyen 25%. Parallèlement, les sociétés distribuent davantage de dividendes.

Récemment en France, la disparition de l'ISF (5 à 7 milliards de moins) et le Prélèvement Forfaitaire Unique (5 à 6 milliards de moins) ont creusé l'injustice fiscale avec 15 milliards de recettes en moins pour l'État et ont dégradé le consentement à l'impôt.

**Les entreprises payent moins d'impôts qu'avant la crise de 2008 (Financial Times, 2018) :** Baisse du taux d'imposition.

**Augmentation des impôts régressifs :** Tendence à augmenter les impôts à la consommation (TVA) qui pèsent davantage sur les plus pauvres, et sur les femmes. Les + fortunés contribuent de moins en moins à la solidarité nationale. et accroissent les inégalités.

**Propositions exceptionnelles en temps exceptionnels :** Cf. crises de 1929, guerres mondiales. Les débats ne font que commencer alors que de nombreuses exonérations d'impôts sont envisagées pour des secteurs économiques entiers en mobilisant d'importantes ressources publiques.

**Impôts sur les bénéfices exceptionnels pour les entreprises (mentionnés par l'OCDE) :** Taxer davantage les géants du numérique et les GAFA ?

**Plans de relance : quels soutiens publics, quelle économie ?** Pas seulement en Europe.

**Exemple du Paraguay : la justice fiscale à l'agenda, réclamée par la société civile : Taxation de la filière soja exportée ?** Le pouvoir est opposé à une telle imposition.

**Système fiscal international obsolète et injuste :** Discussions entamées depuis 18 mois à l'OCDE pour redéfinir les règles fiscales.

Répartition injuste des droits d'imposition entre Nord et Sud : A l'OCDE, les pays les plus riches sont bien mieux représentés.

**Une loi sur la transparence fiscale des entreprises :** impôts payés dans les différents pays : Déclaration même au niveau de leur filiale.